



CANTINE DU GROUPE SCOLAIRE JEAN DE LA FONTAINE

Calendrier des permanences des inscriptions et règlements

Année scolaire 2026/2027

Mois d'inscription	Permanences en Mairie (de 9h00 à 11h30)	Nbre de jours d'école	Coût si l'enfant mange tous les jours	
			Repas à 3.30 €	Repas à 3.70 €
Septembre 2026	Du lundi 17 au vendredi 21 Août inclus	17	56.10 €	62.90 €
Octobre 2026	Du lundi 14 au vendredi 18 Septembre inclus	10	33.00 €	37.00 €
Novembre 2026	Du lundi 12 au vendredi 16 Octobre inclus	17	56.10 €	62.90 €
Décembre 2026	Du lundi 16 au vendredi 20 Novembre inclus	11	36.30 €	40.70 €
Janvier 2027	Du lundi 14 au vendredi 18 Décembre inclus (encaissement des chèques début Janvier 2025)	16	52.80 €	59.20 €
Février 2027	Du lundi 18 au vendredi 22 Janvier inclus	8	26.40 €	29.60 €
Mars 2027	Du lundi 15 au vendredi 19 Février inclus	17	56.10 €	62.90 €
Avril 2027	Du lundi 15 au vendredi 19 Mars inclus	10	33.00 €	37.00 €
Mai 2027	Du mardi 19 au vendredi 23 Avril inclus	14	46.20 €	51.80 €
Juin/Juillet 2027	Du mardi 18 au vendredi 21 Mai inclus	19	62.70 €	70.30 €

Ce calendrier vous est fourni à titre indicatif sous réserve de modification du calendrier scolaire en cours d'année (ponts).

A chaque permanence, vous êtes priés de fournir les pièces suivantes :

- Pour la première inscription uniquement, la fiche de renseignement sur l'enfant (coordonnées des parents, problèmes de santé particuliers),
- La fiche d'inscription mensuelle (tableau de réservation des repas) complétée et signée,
- Le règlement correspondant à l'inscription mensuelle (par chèque, prélèvement ou paiement en ligne).

Vous remerciant par avance de bien vouloir respecter ce calendrier,



Christian CROIZARD,
Maire de MANSLE-LES-FONTAINES

Mairie de MANSLE-LES-FONTAINES

4 Place de l'Hôtel de ville - Mansle - 16230 MANSLE-LES-FONTAINES
Tél. : 05 45 22 20 43 - Mail : accueil@manslelesfontaines.fr - Site internet : www.mansle.fr